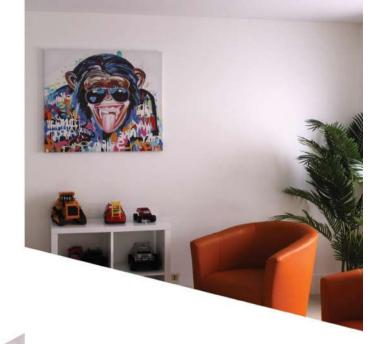
Qu'est-ce qu'un espace rencontre ?

Un lieu d'accès au droit, tiers, gratuit, transitoire et autonome, permettant, dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute personne titulaire d'un droit de visite.

Un lieu qui garantit l'accessibilité et la sécurité des familles.

Pour maintenir, établir ou rétablir les liens entre les enfants et leurs parents dans des situations difficiles (séparations conflictuelles, situations de conflits entre les parents, parents traversant des problématiques de santé mentale, d'addiction, parents incarcérés...) LE SERVICE LE TRAIT
D'UNION OEUVRE
À L'INTÉRÊT DE LA
FAMILLE ET, PLUS
PARTICULIÈREMENT
DE L'ENFANT POUR
LE MAINTIEN DU LIEN
AVEC CHACUN DE SES
PARENTS.





Comment cela fonctionne?

L'accueil en espace de rencontre se fait suite à une décision judiciaire ou une démarche volontaire, dans un cadre conventionnel.

Différentes organisations possibles selon les situations : rencontres organisées exclusivement dans les locaux avec présence d'un tiers ou non ; rencontres dans les locaux avec sortie possible ; passage de bras de l'enfant à un autre parent ou entre un tiers et un parent.



E S P A C E R E N C O N T R E

SERVICE LE TRAIT D'UNION



MAINTENIR LE LIEN ENFANTS-PARENTS, EN TOUTE SECURITÉ ASSOCIATION L'ANCRE
SERVICE LE TRAIT D'UNION

ESPACE RENCONTRE - MÉDIATION ET THÉRAPIE FAMILIALE

03 24 37 33 80

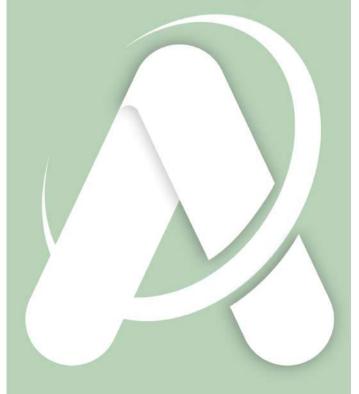
48E rue Bourbon 08000, Charleville-Mézières











ASSOCIATION L'ANCRE